

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DAIRA DE TENIRA

COMMUNE DE BENACHIBA CHELIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° : 02 / 2026

Suite aux dispositions des article 37,38 et 39 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 , fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 43 et 44 du **Décret** Présidentiel N° :15/247 du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics et des délégations de service public, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de **BENACHIBA CHELIA Wilaya de Sidi Bel Abbes** lance un **Avis d'Appel d'Offre Ouvert** avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

Réalisation réseau assainissement

Lot 01 Réalisation Réseau D'Assainissement de (42+10) Logts Ruraux Groupée à Tenezara

Lot 02 Réalisation Réseau D'Assainissement de 12 Logts Ruraux Groupée à Tenezara

Lot 03 Réalisation Réseau D'Assainissement 48 Logts Ruraux Groupé a Tenezara

Lot 04 Réalisation Réseau D'Assainissement de 28 Logts Ruraux Groupée à Ben Achiba Chelia

Lot 05 Réalisation Réseau D'Assainissement de 48 Logts Ruraux Groupée à Ben Achiba Chelia

Lot 06 Réalisation Réseau D'Assainissement de 22 Logts Ruraux Groupée à Ben Achiba Chelia

Lot 07 Réalisation Réseau D'assainissement de 37 Logts Ruraux Groupée à Ben Achiba Chelia

Les entreprises qualifiées et intéressés par le présent Avis, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de bureau marché de la commune de benachiba chelia contre le paiement de 6 000,00 DA droit de soumission, les plis s'adressent à MR le P/APC de benachiba chelia accompagner par les documents recommandés et l'enveloppe externe doit porter la mention à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des **offres**.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Une déclaration de candidature signée et cachetée.
- La déclaration de probité datée, signée et cachetée (selon modèle joint dans le cahier des charges).
- Copie de certificat de qualification et classification professionnel activité principale en **hydrauliques** de catégorie
- **Quatre 04** et plus en cours de validité
- Copie de dossier fiscale et parafiscale (mise à jours **CACOBATPH CASNOS CNAS** en cours de validité
- Le statut de la société (dans le cas d'une personne morale) **SARL** ou **EURL**
- Le numéro d'identification fiscale (**NIF**), Le registre de commerce visé par le **CNRC**
- Un extrait de rôle apuré ou à échéancier de paiement portant la mention "non inscrit au fichier national des fraudeurs".
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années authentifiées par le service des impôts. **2022-2023-2024**
- Toutes les pièces prouvant que le soumissionnaire a toutes les qualifications requises (références techniques et expérience) pour mener à bien son projet, notamment
- Références professionnelles du partenaire cocontractant dûment justifiées par des attestations de bonne exécution.
- Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives PV d'expert d'huissier + carte grise + assurances pour le matériel roulant ou bail de location notarié.
- La liste nominative du personnel assuré (CNAS) et la déclaration annuelle des salaires.

OFFRE TECHNIQUE :

- Le présent cahier des Charges paraphé renseigner et signer, portant à la dernière page la mention : « **Lu et Accepté** ».
- La Déclaration à souscrire renseigner et signer
- LA memoire technique justificative.

OFFRE FINANCIERE :

Ne doit porter que la mention « Offre Financière » et ne doit contenir que les documents suivants :

- La Lettre de Soumission, Le Bordereau des Prix Unitaires, Le Détail Quantitatif et Estimatif – copie de planning des travaux signé et cacheté.

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 dix jours à compter de la date de publication de cet avis d'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales dans la presse nationale à 10.30 dont les entreprises peuvent y assister.

Les dossiers incomplets ne feront pas l'objet d'étude.

Fait à benachiba chelia : le :11/02/2026..... ..

Le président de l'assemblé communal